
Communiqué de presse

Mobilités durables et nouveaux carburants écologiques : inauguration de la station GNV de Miniac Morvan en partenariat avec Energ'iv et la Banque des Territoires

Rennes, le 15 septembre 2022

En service depuis le mois de juin de juin dernier, la station d'avitaillement en gaz naturel de Miniac Morvan est accessible aux professionnels et aux particuliers. Il s'agit de la troisième station GNV¹ du département. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du déploiement de stations biogaz à l'échelle régionale et est portée par la société d'économie mixte Energ'iv. La Banque des Territoires accompagne Energ'iv à hauteur de 900 K€ pour le développement du réseau breillien de stations d'avitaillement au gaz naturel dont celle inaugurée ce jour.

Située dans la zone Actipole, emplacement stratégique à proximité immédiate de la ville de Saint-Malo, sur l'axe reliant l'agglomération malouine à Rennes Métropole, la station GNV de Miniac Morvan vise à faciliter l'avitaillement des véhicules et le développement de la mobilité gaz. Saint-Malo Agglomération projette d'acquérir des bus bio GNV ainsi que des bennes à ordures qui viendront s'alimenter à cette station, en charge lente durant la nuit ou en charge rapide la journée.

En Ille-et-Vilaine, Energ'iv porte le développement, l'investissement et l'exploitation de ces nouvelles stations. Celles de Bédée et Tinténiac sont opérationnelles comme celle de Miniac Morvan. Une quatrième station sera inaugurée en octobre, à Montgermont, et deux autres sont à l'étude à Liffré et Chartres-de-Bretagne. Six stations mailleront le territoire d'Ille-et-Vilaine à court terme.

Le réseau de distribution de gaz naturel, exploité par GRDF, garantit une disponibilité totale en GNC (gaz naturel comprimé), la forme la plus répandue du GNV à l'heure actuelle. La station propose également un autre carburant, le bioGNC, obtenu par la méthanisation de déchets locaux.

La Banque des Territoires accompagne la SEML Energ'iv dans le développement du réseau breillien de stations d'avitaillement au gaz naturel via un prêt mezzanine à intérêts participatifs de 900 K€, permettant d'investir dans les six premières stations. Ce financement, en quasi-fonds propres, présente une aide au démarrage de l'activité avec des intérêts qui diminuent en fonction du volume de gaz vendu et permet de faire levier sur de l'endettement bancaire, offrant ainsi à Energ'iv la possibilité de mobiliser ses fonds propres pour d'autres projets. Le coût moyen de l'investissement par station étant d'environ 1,5 M€ hors foncier.

Afin de répondre à son objectif de développement - mettre en service 18 stations d'ici 2023 - les quatre syndicats d'énergie bretons se sont regroupés dans une société commune qui bénéficie du soutien de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : la SAS Bretagne Mobilité GNV.

La société d'économie mixte locale Energ'iv, créée en 2018 avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la Banque des Territoires et trois partenaires bancaires locaux, gère les stations pour le compte de sa filiale Bretagne Mobilité GNV 35 (BMGNV35) et s'investit dans le développement d'énergies alternatives aux carburants fossiles comme l'électrique, le gaz ou l'hydrogène. Ces enjeux s'inscrivent donc pleinement dans les axes d'intervention de la Banque des Territoires, qui s'engage pour des territoires toujours plus durables.

¹ Gaz Naturel Véhicule

La station de Miniac Morvan est inaugurée ce jour, en présence d'Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, d'Olivier Dehaese, président du Syndicat départemental d'Énergie (SDE 35), de Daniel Guillotin, président d'Energ'iv et de Gilles Lurton, président de Saint-Malo Agglomération.

A propos d'Energ'iv

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35 - acteur public des énergies regroupant toutes les communes du département d'Ille-et-Vilaine) a créé en septembre 2018 la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Energ'iv avec le Conseil Départemental, Rennes Métropole, la Banque des Territoires et 3 partenaires bancaires locaux (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel Arkéa). L'objectif d'Energ'iv est de massifier le développement des projets d'énergies renouvelables sur le département d'Ille-et-Vilaine, de favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent.

www.sde35.fr/decouvrez-energiv |  [@energ_iv](https://twitter.com/energ_iv)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

SDE 35

Sophie Lanternier, responsable communication : s.lanternier@sde35.fr - 06 61 22 09 02

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée, responsable communication : morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28

 [@BdT_Bretagne](https://twitter.com/BdT_Bretagne)